

l'Uqam



De gauche à droite, Ginette Rochon, secrétaire du SPUQ; Madeleine Gagnon, vice-présidente; Louis Gill, président d'assemblée; Robert Couillard, président du syndicat et Karen Al Aidroos, du comité de la condition féminine du SPUQ.

SPUQ: le projet de convention est adopté

Le projet de convention collective du SPUQ a recueilli l'adhésion de ses membres réunis en assemblée générale le vendredi 2 février. Le travail de discussion et d'adoption du projet, article par article, avait été amorcé le 26 janvier dernier, au cours d'une première rencontre qui avait dû être ajournée.

La date du dépôt de ce projet n'est pas encore fixée.

Les principales revendications portent sur les points suivants: harmonisation des conventions SPUQ-SCCUQ, assouplissements et précisions au statut des professeurs, conditions de recherche, intégration à la tâche de la mission de services à la collectivité, droits parentaux,

et enfin, adaptation de la structure de la commission des études à l'organisation de la mission de services à la collectivité.

Les enseignants ont en outre procédé à l'élection des membres du comité de négociations: Karen Al Aidroos, Robert Boivin, Robert Couillard, Madeleine Gagnon et Louis Rousseau. Trois autres personnes seront désignées sous peu; leur choix par le conseil syndical sera confirmé lors de l'assemblée statutaire des professeurs, début avril.

Le journal *l'Uqam* reviendra sur le détail des revendications du SPUQ dans un prochain numéro.

C.G.

Colloque international en avril

«Reviviscence des mouvements nationaux en pays industrialisés»

Organisé conjointement par les départements d'histoire, de science politique et de sociologie, le colloque international sur la reviviscence des mouvements nationaux dans les pays industrialisés qui aura lieu les 4-5-6 avril, malgré une publicité plus que discrète, a déjà reçu un accueil exceptionnel des chercheurs à travers le monde.

M. Jacques Mascotto, professeur au département de sociologie et coordonnateur du colloque, souligne que près de 1,000 participants sont attendus et qu'à ce jour, des chercheurs des Îles Britanniques, de la France, de la Suisse, de la Belgique, de la péninsule ibérique, du Canada, du Québec et même de l'Acadie ont assuré le comité d'organisation de leur présence.

Bien que le problème canadien et québécois rogne à lui seul une bonne partie du programme du colloque, M. Mascotto précise que l'objectif premier est d'élargir le débat en le confrontant avec d'autres expériences et en tirant tous les enseignements possibles.

Un point commun entre tous les participants qu'ils soient anthropologues, sociologues, politologues, historiens: leur intérêt pour les questions nationales et leurs recherches dans le domaine. «Ce qui n'empêche, remarque Jacques Mascotto, que leurs approches différentes peuvent susciter d'importants débats et que les thèses qui y seront soutenues pourront prêter à controverse.»

Parmi les communicateurs, des noms prestigieux. Entre autres: «M. Tom Nairn, (d'Édimbourg), auteur du livre «L'éclatement de l'État britannique» qui a suscité une vive polémique sur les mouvements nationaux en Écosse, en Irlande et au pays de Galles. M. René Galissot, spécialiste français des problèmes coloniaux et nationaux dans le mouvement ouvrier international. M. Louis Quéré (Paris) qui signait

un récent ouvrage sur l'idéologie de la nation en France. M. Philippe Resnick, de la Colombie-Britannique, à qui l'on doit «The Land of Cain», publication qui

traite de la naissance et du développement de l'idéologie nationale au Canada Français.

L'UQAM n'est pas en reste. Au [la suite en page 4]



Mme Claire McNicoll: «Les activités modulaires: lieu privilégié pour incarner l'enseignement.»

Les activités modulaires

Définitions-outils

La commission des études adoptait, lors de sa dernière réunion, la définition des activités de synthèse, activités d'intégration et activités spécifiques d'enseignement. Selon Mme Claire McNicoll, doyenne du premier cycle, ces définitions sont essentiellement des outils pour les familles et modules qui doivent présenter au CEPREC (Comité d'évaluation des programmes et des répertoires de cours) des modifications de programmes ou des nouveaux programmes.

Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre de ces activités créditées, qu'elles soient individuelles ou collectives, elles visent les mêmes objectifs: assurer un lien avec le milieu social et professionnel concerné par les programmes ou ce qui revient au même, faire le pont entre la théorie et la pratique, ce que les enseignements ne font pas toujours et nécessairement; supporter les étudiants dans leur cheminement et veiller à l'évaluation de leurs apprentissages.

Désormais donc s'appelleront **activités de synthèse** les activités modulaires qui réalisent la mise en commun des acheminements particuliers des étudiants ou qui leur permettent de dresser un bilan critique des activités d'un programme. Le tutorat et le programme de lectures dirigées peuvent entrer dans cette catégorie s'ils en respectent les caractéristiques.

Les **activités d'intégration** sont celles qui permettent aux étudiants de faire le point au moment de leur entrée dans le programme, sur les objectifs de celui-ci et les moyens qu'ils

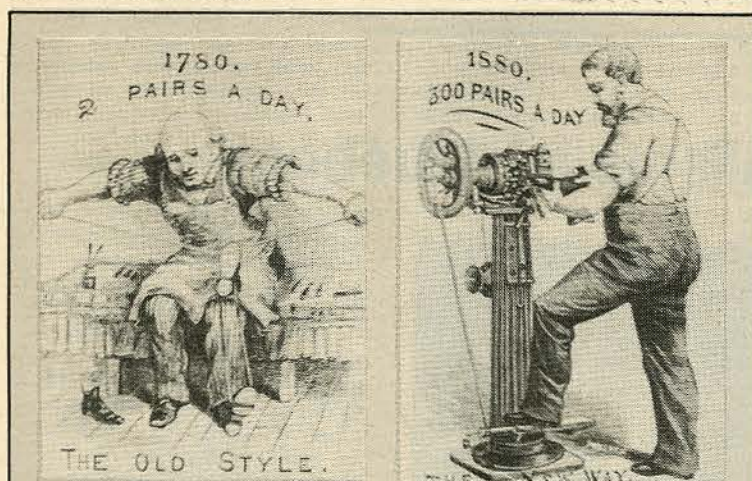
doivent mettre en oeuvre pour les atteindre.

Quant aux **activités spécifiques d'enseignement**, elles doivent répondre à des besoins que le répertoire départemental de cours ne peut satisfaire, être ponctuelles et spécifiques c'est-à-dire favoriser l'apprentissage d'un savoir-faire directement relié aux objectifs pédagogiques du module.

Madame McNicoll souligne que le décanat doit présenter à une prochaine commission des études un bilan sur les activités modulaires dans l'ensemble de la programmation actuelle, prises en charge par les professeurs des départements, des animateurs ou des chargés de cours. Elle convient que la typologie des activités modulaires varie d'un module à l'autre; qu'à certains endroits, les traditions sont depuis longtemps établies alors qu'à d'autres, le concept même des activités modulaires ne passe pas la rampe.

La doyenne précise enfin que ce récent travail de clarification des termes découle du document produit, au printemps dernier, par le bureau d'études: «Modules, activités modulaires et transformation du rapport pédagogique»; document sur lequel chaque famille a pu réagir lors de consultations effectuées avant sa rédaction finale.

Beaucoup plus complexe, si l'on en juge par les réactions qu'elle a suscitées à la commission des études de janvier, la question des stages doit faire l'objet d'une nouvelle étude. Un document doit être déposé au mois de mai. D.N.



L'histoire de la chaussure à Montréal — en page 3

Philosophie du langage: l'esprit des conférences

Au cours de la session d'hiver 79, le département de philosophie organise cinq conférences sur la philosophie du langage. La première, portant sur certains aspects de la linguistique, a eu lieu le 22 janvier et a été présentée par M. Herman Parret. Les autres conférences prévues sont: **Les énigmes de la nomination dans la sémantique médiévale**, par M. Claude Panaccio (UQTR), 15 février; **Sens et discrétion**, par M. Jean-Paul Brodeur (U. de M.), 22 février; **Sémantique et jeux du langage**, par M. Jean-Pierre Paillet (Carle-

ton), 8 mars; **A propos de la référence**, par M. John R. Searle (Université de Californie), 27 mars. Toutes les conférences se tiendront au pavillon Read, local 7160, à 20h., sauf celle de M. Searle, qui se déroulera au Riverin I, porte 10010, à 20 h.

«Étant donné le très grand nombre de contenus qui constituent la philosophie du langage, explique M. François Latraverse, du département de philosophie, et grand responsable de l'organisation, j'ai essayé, dans la préparation de la série de conférences, de trouver d'une

part la diversité et d'autre part, de faire appel à des disciplines connexes, telles la linguistique, la sémiologie. C'est le cas de la conférence de Jean-Paul Brodeur (sémantique du discours juridique) et de celle de Jean-Pierre Paillet (linguistique), tandis que Claude Panaccio posera un problème relevant de la philosophie du langage classique. Quant à John Searle, l'un des philosophes du langage classique, il nous revient cette année. J'espère

[la suite en page 4]

Conseil d'administration

A la réunion du 29 janvier, le conseil d'administration de l'UQAM a:

- approuvé la formation d'un comité d'installation dans le nouveau campus, comité qui se compose du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, du vice-recteur aux communications, du secrétaire-général, du directeur-général de la construction, du directeur du service des immeubles et de l'équipement, du directeur des relations publiques, du directeur du service des télécommunications, du directeur des services aux étudiants, du professeur Jean-Claude Robert ainsi que du vice-recteur à l'administration et aux finances,

assisté du vice-recteur exécutif, ainsi que du directeur de la programmation du nouveau campus agissant comme secrétaire;

- adopté le budget de fonctionnement révisé 78-79;
- accordé la permanence à M. Serge Wagner et à Madame Dominique Hoepffner, professeurs;
- procédé à l'engagement de 12 professeurs dont 10 en qualité de substitués et un comme professeur invité;
- accepté pour une année la présence de deux observateurs au C.A., l'un venant des employés de soutien, et l'autre, des employés cadres.

Comité exécutif

A la réunion du 6 février, le comité exécutif de l'UQAM a:

- résolu de procéder à l'ouverture de quatre postes de soutien et de deux postes de cadres au nouveau campus;
- accepté la démission de M.

Bernard Langlois comme directeur-général de la construction du nouveau campus;

- nommé M. Mauro-F. Mal-servisi en remplacement, pour la période allant du 15 février au 1er septembre.

Le budget révisé 1978-79: \$1.2 million de déficit

Le conseil d'administration de l'UQAM vient d'adopter un budget de fonctionnement révisé qui prévoit un déficit de \$1.2 million pour l'exercice en cours. Soit, à quelque \$100 000 près, la confirmation d'une première mise au point sur ce budget, entériné en novembre dernier par l'institution. Celle-ci prévoyait alors une importante résorption du déficit de \$3.4 millions annoncé en mai 78, dans la version initiale du budget 1978-79.

Parmi les facteurs évoqués pour expliquer ce tour de force, citons: la hausse des effectifs étudiants à la session d'été 1978 (plus d'un million de revenus supplémentaires), une subvention de \$312 000 pour l'entretien des nouveaux espaces (nouvelle norme gouvernementale), \$352 000 tirés d'une réserve non distribuée de l'U.Q. (non récurrente), etc.

A ces revenus non escomptés, s'ajoute une récupération de près d'un million de dollars sur les masses salariales. Le nouveau directeur du service des finances, M. Guy Goulet, explique: «L'université ne choisit pas de rogner sur les masses salariales. Mais en cours d'année surviennent des défections, des démissions; et avant de combler ces postes, il faut un certain temps, des problèmes de recrutement se posent parfois...»

Le budget révisé, nouvelle version, tient compte, entre autres, d'un léger réajustement des clientèles étudiantes et de quelques subventions d'appoint non récurrentes (pour l'ouverture du bacc. en biochimie, par exemple). Sauf imprévu, ce déficit de \$1.2 million s'ajoutera au déficit accumulé de l'institution, qui grimpera à environ \$3.4 millions au 31 mai 1979.

L'Assemblée des gouverneurs se prononcera sur ce document

fin février. Rappelons que celle-ci a jusqu'ici différé l'adoption du budget déficitaire de l'Université, l'invitant à ajuster ses dépenses à la subvention de fonctionnement qui lui est allouée.

Par ailleurs, le Conseil des universités vient d'adopter une position qui se rapproche de celle de l'UQAM, quant à la politique de financement du réseau universitaire québécois. Dans un récent communiqué, on lit ce qui suit: «La proposition du ministère de financer les nouveaux étudiants à 25% du coût moyen est nettement insuffisante pour assurer le maintien de l'objectif de l'accessibilité à l'enseignement supérieur. De plus, à cause de la variation existant entre les divers établissements quant à leurs taux de croissance respectifs, cette politique pénalise indûment les universités qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants nouveaux.»

Et plus loin: «Le Conseil propose aussi une nouvelle méthode d'allocation des subventions liées aux augmentations de clientèles, dans le but de répartir plus également les coûts de la croissance entre les universités.»

M. Guy Goulet se dit fort heureux de cette prise de position du Conseil, mais modérément optimiste quant à son impact: «Les récentes décisions du gouvernement nous imposent cette réserve. La coupure de \$13 millions aux universités devenue récurrente, les nouvelles politiques salariales avancées par le ministre Parizeau, la politique d'allocations des nouveaux espaces qui compromet peut-être la phase II du nouveau campus, le refus du ministère de subventionner, à l'avenir, les frais financiers liés aux déficits universitaires, autant de mauvais présages.»

C.G.

Un livre de Micheline Labelle

«Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti»

«Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti» de Micheline Labelle, est un livre dense sur une «question éminemment politique, hautement subversive à ses heures, question affective également au sens où elle «colle à la peau» des protagonistes, elle est objet historique de polémique.»

En effet, comme le note l'auteur, l'interprétation de l'histoire haïtienne ne peut manquer de se heurter à l'omniprésence de la «question de couleur», de façon directe ou indirecte. «Le piège consiste, écrit-elle, à présenter et à expliquer événements et courants d'idées en termes de rivalités entre «noirs» et «mulâtres» (...) c'est parce qu'on est noir qu'on est pauvre, opprimé et sans pouvoir; c'est parce qu'on est mulâtre qu'on est riche, oppresseur et dominant. On regroupe et on unifie sous une même bannière revendicatrice les «noirs» des diverses classes face aux «mulâtres», bien que la structure de classe traverse objectivement les deux catégories de couleur. Ce faisant, soutient Micheline Labelle, on masque profondément les contradictions et les intérêts de classe en présence, complexes, diversifiées, qu'on ne peut réduire à la seule opposition binaire des intérêts des «noirs» face à ceux des «mulâtres.»

Anthropologue, professeur au département de sociologie de l'UQAM, Micheline Labelle a bâti son ouvrage à partir de témoignages, d'entrevues et de données directement recueillies sur le terrain (Port-au-Prince et zone de Léogane, dans les années 1971-1972).

Elle analyse d'abord la société



Mme Micheline Labelle

haïtienne et le poids de son histoire. Elle se penche ensuite sur le contexte de classe des groupes observés, puis elle étudie la terminologie classificatoire des types physiques. Dans un quatrième chapitre où elle traite abondamment du «discours de la différence», elle souligne: «Il est frappant de constater à quel point les problématiques du pouvoir, des conflits entre les sexes et de la sexualité, affectent la plupart des thèmes, avec les connotations de la couleur qui se profilent en arrière-plan.»

Un dernier chapitre, «Le royaume du vécu et le moulage de l'enfance» touche aux pratiques d'inculcation de l'idéologie de couleur en Haïti et les implications psychologiques du vécu de certains témoins. L'auteur fait remarquer que les illustrations choisies s'insèrent dans les appareils familial et scolaire. «Ceux-ci,

en effet, constituent des médiateurs clés dans la structuration de la personnalité des individus, parallèlement à la reproduction ou à la révolutionnarisation des idéologies ambiantes. La socialisation de l'enfant suppose, on le sait, des mécanismes complexes (projection, imitation, intériorisation, identification, etc.), et le processus se nourrit de la matière historique concrète des générations qui précèdent et entourent l'enfant.»

Micheline Labelle conclut son ouvrage en précisant: «La société haïtienne n'est pas une société où s'exerce la ségrégation sur le plan légal. De plus, elle est fondée sur un principe d'égalité de couleur inscrit dans diverses Constitutions, depuis l'indépendance (1804). Cependant, l'idéologie coloriste y fait encore des ravages. Attribuée par la détérioration des conditions de vie qui a prévalu pour la majorité de la population au cours des dernières années, elle n'a pas fini d'alimenter la question du partage des responsabilités.»

Si, ajoute-t-elle, l'idéologie de couleur peut exprimer une certaine forme de conscience «spontanée» de l'oppression, dans la majorité des cas, elle sert d'écran. En ce sens, la question de couleur devra être reformulée. La transformation profonde des structures économiques, politiques et idéologiques exigera de façon concomitante une «révolution culturelle», une percée radicale sur le terrain du préjugé de couleur, dans l'optique du respect de la différence.»

«Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti» vient de paraître aux Presses de l'Université de Montréal. H.S.



Un recueil de textes

«Le capitalisme au Québec»

«Depuis une dizaine d'années, plusieurs chercheurs québécois consacrent une bonne partie de leurs énergies à l'étude de divers aspects du capitalisme au Québec. Ce livre se veut une tentative de regrouper un certain nombre de ces efforts et réflexions, qui étaient dans une large mesure demeurés isolés.» Voilà comment Pierre Fournier présente le recueil de textes qui vient de paraître sous sa direction, intitulé «Le capitalisme au Québec.»

L'introduction comprend en outre cette précision: «Il s'agit d'un effort essentiellement empirique pour analyser la bourgeoisie et la conjoncture économique québécoise.» Et cette mise en garde: «Une étude de ce genre comporte plusieurs faiblesses et difficultés... Le lecteur risque d'être quelque peu dérouté par la variété des interprétations qu'on lui propose et par les nombreuses contradictions entre les auteurs.» Cela rappelle, à son avis, «que le débat demeure largement ouvert sur tous les points.»

Soulignons que Pierre Fournier, professeur au département de science politique, est présentement en voyage d'étude à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, dans le cadre des accords de coopération franco-québécois. Yves Bélanger, étudiant de maîtrise, a joué un rôle de premier plan à toutes les phases de production de cet ouvrage, de sa conception à son lancement, la semaine dernière.



M. Pierre Fournier

Le volume aborde globalement, dans une première série de chapitres, le problème de la bourgeoisie et de l'Etat au Québec. Les auteurs sont, pour la plupart, des professeurs-chercheurs de l'UQAM issus des départements de science politique, histoire et sociologie: Dorval Brunelle, Alfred Dubuc, Anne Légaré, Pierre Fournier ainsi qu'un étudiant de maîtrise, Pierre Desbiens.

Les huit chapitres suivants portent sur certaines branches clés des secteurs industriel et financier du Québec. Quelques professeurs et de nombreux étudiants de deuxième cycle y ont

apporté leur contribution: Luc Bélanger, Yves Bélanger, Bernard Dufresne, Philip Ehrensaft, Suzanne Lefebvre, Bruno Marien, Nicole Morf, Claude Painchaud.

«Le capitalisme au Québec», conçu en avril dernier, a été rédigé, puis publié en un temps record aux Editions coopératives Albert St-Martin. Par conséquent, les analyses qu'il contient sont fondées sur des données statistiques toutes fraîches de la réalité économique québécoise.

L'ouvrage, qui compte 435 pages, sera distribué en France dans les milieux universitaires, via les Presses universitaires de Grenoble. Au Québec, il se vend \$9.00 en librairie.

C.G.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

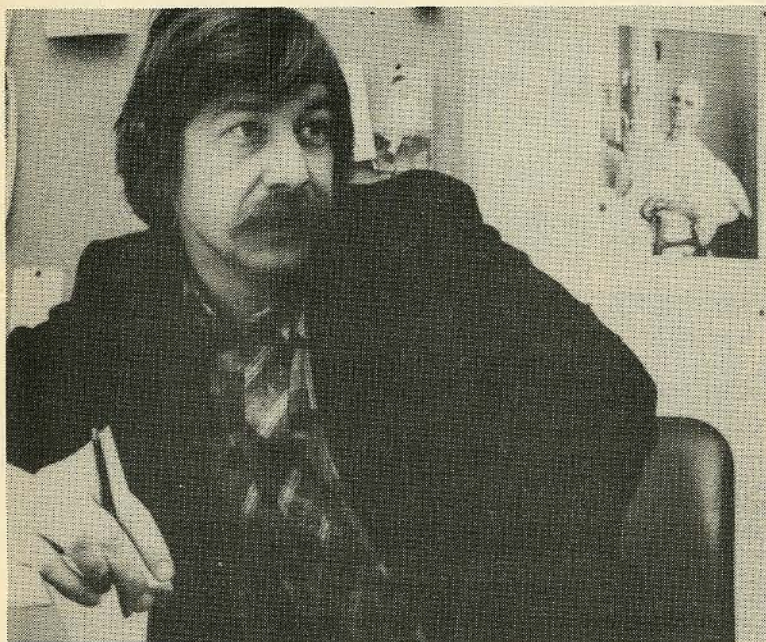
l'Uqam

volume V, numéro 18
12 février 1979

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: premier semestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec



M. Jean-Pierre Desaulniers

Les actualités télévisées: un circuit vraiment fermé

«Rite spontané, reprise moderne de l'Angelus du soir, les actualités télévisées sont tellement intégrées dans notre contexte quotidien que jamais on n'interpellera ou ne questionnera l'évidence de leur production... Cette panoplie d'événements étalée chaque soir devant nous, apparaît comme la ruse quotidienne, l'évitement continu du discours critique, la parade du soir.»

Ces extraits des «Actualités télévisées ou la parade du soir» donnent une idée du ton qu'ont adopté Jean-Pierre Desaulniers (département de communication) et Philippe Sohet (sémiologue) pour rendre compte d'une recherche subventionnée par le FIR.

Premier d'une série de trois, ce texte envisage les Actualités télévisées comme système par lequel se développe un code de reconnaissance favorisant une habitude de production et de réception si stable qu'il lui fait atteindre le niveau de l'évidence, c'est-à-dire de l'adhésion inconditionnelle et quasi-automatique.

Empirique, artisanale, première du genre, cette investigation ne s'est pas faite sans difficultés. Outre les problèmes de mise en place du cadre théorique, Jean-Pierre Desaulniers avoue que les auteurs se sont surtout heurtés à eux-mêmes: «Nous avons eu beaucoup de peine à prendre de la distance, dit-il, tellement en nous aussi était ancré le préjugé que les informations télévisées sont le reflet de la réalité.

«Allant de surprises en surprises, nous nous sommes finalement aperçus, raconte M. Desaulniers, que les Actualités étaient un monde fermé sur lui-même, un vaste mythe qui, loin d'aider les auditeurs à acquérir des connaissances, ne leur apprend qu'à vérifier leurs stéréotypes.»

Le corpus d'analyse comprend les journaux télévisés de l'avant-soirée à CBFT-Radio-Canada et à CFTM Télé-Média, du 20 février 78 au 20 mars 78. Deux autres volets de cette même recherche seront mis au point d'ici avril: la réalité québécoise dégagée par

ces émissions et la logique de l'acteur syndical.

Constitution formelle

MM Desaulniers et Sohet s'attardent en premier lieu au caractère dominant des Actualités: train de nouvelles, imperméables les une aux autres, interdisant toute mise en perspective ou synthèse, débitées avec une grande rapidité, sur un rythme saccadé. Selon les auteurs, ce code permet une interprétation graduelle de la réalité, la doublant même par un artifice parfaitement construit, intégré et conforme aux attentes des auditeurs. «On ne censure pas, disent-ils, on enclot.»

Fixité des contenus

L'analyse démontre que sur les 312 sujets qui ont été portés à la connaissance du public par les deux chaînes, seulement 41% forment le fond sémantique à la base du code de reconnaissance puisqu'à eux seuls ils constituent 72% des nouvelles. Le champ de la politique occupe 70% des sujets.

Au chapitre des acteurs impliqués, MM Desaulniers et Sohet observent certains mécanismes qui resserrent le code de reconnaissance. Entre autres, la manifestation continuelle de la structure hiérarchique puisqu'au total, sur les 600 personnes différentes citées ou interviewées, la plupart sont désignées par le rang (président de ci, secrétaire général de ça). Ils insistent aussi sur la compétition entre les institutions qui se parlent à travers les Actualités réduisant l'auditeur à n'être que le témoin de leurs discussions.

Au-delà de la fermeture des contenus et de la limitation des acteurs, les chercheurs affirment que les Actualités possèdent leurs mécanismes de réduction de l'espace et de raccourcissement de l'histoire. 60% des nouvelles ne dépassent pas l'espace québécois, lit-on dans le rapport et environ 18% dépassent l'espace canadien. «Cette fameuse ouverture sur le monde dont la télévision se targue d'avoir été le grand promoteur trouve ici son démenti.»

M. Desaulniers souhaite travailler ultérieurement avec les syndicats de l'information, afin que leurs membres, emportés par le tourbillon du travail journalier, s'arrêtent un moment pour questionner la réalité qu'ils produisent.

D.N.

L'histoire de la chaussure à Montréal

De l'alène à la machine à vapeur

Johanne Burgess, étudiante en histoire, entend poursuivre et approfondir, pour l'obtention de son doctorat, ses recherches de maîtrise portant sur l'industrie de la chaussure à Montréal, de 1840 à 1870 — Le passage de l'artisanat à la fabrique.

Pourquoi avoir choisi cette période et ce secteur? Selon Mlle Burgess, beaucoup d'historiens ont réduit les transformations importantes subvenues au 19e siècle à un événement brutal, arrivé du jour au lendemain. Ils ont ainsi créé un mythe: celui de l'artisan brusquement dépossédé et transplanté en usine. «J'ai essayé, dit-elle, de démontrer que la transition de la boutique à la fabrique a été un processus très long, très complexe s'échelonnant sur plus de 30 ans.»

Elle a opté pour l'étude particulière de l'industrie de la chaussure parce que celle-ci occupe une place de premier rang dans la vie économique de Montréal tout au long de cette période, aussi bien par l'importance de sa valeur de production que de ses effectifs: et, de plus parce qu'elle sera la première à être bouleversée par l'évolution de son mode d'organisation du travail et de production.

Quatre étapes se dégagent de cette recherche. D'abord, celle d'avant le machinisme; puis l'année 1849 où apparaissent les premières machines-outils, l'emploi systématique d'une main-d'œuvre non-qualifiée et une plus grande diversion du travail; ensuite, la période de 1850 à 1864 marquée par l'introduction de machines plus perfectionnées et de la vapeur; enfin, le dernier stade où la machine à vapeur et la fabrique dominent nettement l'industrie de la cordonnerie.

Fidèle à l'esprit du Groupe de recherche sur la société montréalaise au 19e siècle, groupe dont elle fait partie, Johanne Burgess a surtout utilisé comme sources les recensements manuscrits, les registres notariaux, les journaux de l'époque. Son objectif était de savoir qui étaient les cordonniers: leur lieu de naissance, leur âge, leur statut civil, leur répartition et leur concentration ethnique par quartiers, leurs niveaux de vie, les différences sociales et économiques entre maîtres, apprentis, compagnons, etc.

«Mes fouilles m'ont fait découvrir des choses surprenantes, raconte-t-elle. Par exemple que les femmes n'étaient pas tenues à

l'écart du travail. Elles avaient particulièrement la charge de la piqure des empeignes et des tiges. Les enfants, eux, préparaient le fil. La cordonnerie était donc une affaire de ménage, au sens de famille étendue.

«Mais la découverte qui m'a le plus fait plaisir, poursuit Johanne Burgess, je l'ai faite dans le Montréal Gazette de 1849, année de l'apparition de la première machine-outil. Les compagnons et certains boutiquiers ont senti que cela menaçait leur contrôle de la production et ils ont fait une grève de 16 semaines, ont dressé des lignes de piquetage, ont été poursuivis en justice pour finalement gagner le procès qui leur a été intenté par la compagnie Brown & Childs. Les travailleurs étaient regroupés dans une association: la Journeyman Shoemakers' Society.»

Comme elle le concluait dans un article paru dans le volume 31, numéro 2 de la revue d'Histoire de l'Amérique française, s'il est vrai que l'artisan a été la première victime de l'industrialisation, il n'en fut pas pour autant une victime passive et résignée.

D.N.

La maîtrise en gestion de projet

«Premier programme au monde de maîtrise en gestion de projet, sa mise sur pied répond à un besoin du milieu, émanant principalement des chantiers de construction et perçu par le ministère de l'Éducation dans le cadre de l'Opération Sciences Appliquées», résume le responsable pour l'UQAM de ce programme Réseau, M. Pierre Ménard.

Ce qui distingue le programme, c'est d'être élargi à d'autres types de projets que le domaine de la construction. Un coup d'oeil sur la clientèle actuelle (45 étudiants) montre en effet que si les ingénieurs et architectes forment les deux tiers, on compte par ailleurs des bacheliers en nursing, en sciences administratives, en communication, en informatique, en sociologie, en service social et même en sciences religieuses. Soit dit en passant, en plus du bacc. spécialisé, on demande au candidat au moins deux ans d'expérience pertinente, et comme préalable, on exige une bonne base en statistique et en informatique.

La formation a deux volets qu'il faut distinguer: gestion de projet, gestion par projet. Dans le premier cas, on entend toute entreprise limitée dans le temps et qui demande la coordination de personnes travaillant à un projet bien défini. Des exemples? Bâtir un nouveau campus, construire des lignes de métro, des autoroutes, des ponts, bien sûr! Mais aussi réaliser un film, entreprendre un projet de recherche, mettre en marche un plan d'aide de l'ACDI dans le Tiers-Monde. Ainsi que le relate M. Ménard, les pionniers dans le domaine furent les gens de la NASA, aux États-Unis. Quand en



M. Pierre Ménard: «Justifier un programme comme s'il redémarrait chaque fois.»

1960 Kennedy décida qu'on enverrait un homme sur la lune, il n'y avait rien de prêt pour accomplir pareil dessein. C'est alors que se mit en branle le gigantesque appareil para-militaire du projet Apollo, auquel ont participé 200 000 personnes dans une mobilisation concertée de scientifiques, chercheurs de laboratoires privés et universitaires entre autres. Aujourd'hui, les grandes administrations publiques et privées sont familiarisées avec des techniques telles que «PERT» (Program Evaluation Review Technique), soit l'analyse des

réseaux temps et coûts des projets, dont l'origine ressortit aux milieux militaires ou para-militaires. Et le très commode «CPM» (Critical Path Method), soit le cheminement critique, conçu d'abord par la multinationale Dupont de Nemours, et qui, par exemple, a permis à l'Expo 67 d'être inaugurée dans les délais prévus.

Quant à la gestion par projet, l'Etat et le secteur privé la reprennent de plus en plus à leur compte. C'est une structure d'organisation qui coordonne les ressources en un seul endroit et réunit des informations concernant un projet donné. Nombre de villes importantes ont adopté le «PPBS» (Planning, Programming, Budgeting System), soit le système de budget par programme ou par produit. Dans l'opération, prenons l'exemple d'un ministère; ce dernier est alors considéré comme un ensemble de projets qu'il faut gérer chacun séparément, individuellement. Chaque programme doit être administré comme s'il n'était pas permanent, mais temporaire; on ne table plus sur les acquis, mais on repart à zéro (Zero Based Budgeting). Au directeur de chaque programme revient la tâche de le justifier à nouveau pour une autre période de projets.

Ainsi, le projet d'enseignement aux immigrants coûte tant et rapporte tant en bénéfices sociaux; reste à savoir si on le maintient ou non. S'il s'agit d'un produit commercial, c'est la même chose. Une compagnie qui confie la production d'un savon à un directeur suivant le système de gestion par projet va appliquer à ce programme la règle de réévaluation budgétaire à partir de zéro. Dans le monde des affaires comme dans le secteur public, les responsabilités dévolues à chacun des directeurs de programme exigent un immense effort de coordination à partir de la phase d'étude de rentabilité jusqu'au stade de réalisation. La maîtrise en gestion de projet vise à doter les intéressés d'une préparation adéquate.

C.A.

Bref

M. Alain Caillet, étudiant en maîtrise en sciences de l'atmosphère, siège pour la deuxième année à la Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement. Son mandat est de 1 an.



L'année de l'enfant: vaste projet d'action communautaire

Que la famille formation des maîtres participe d'une manière toute particulière à «l'année de l'enfant», ne surprendra personne. Mais, «il faut mobiliser les énergies», comme le souligne un comité récemment créé à la famille.

Ce comité est formé de deux professeurs du département des sciences de l'éducation, MM Jean-Claude Dupuis et Jean-Marie Bouchard, d'une animatrice, Mlle Jacqueline Lalonde et d'un coordonnateur, M. Jean-Paul Lauzon. Leur but: intéresser le plus de monde possible dans un vaste projet d'action communautaire centré sur l'enfant du milieu environnant. Et ainsi provoquer

une «prise de conscience par l'action et la réflexion sur les problèmes inhérents à l'enfance dans un milieu défavorisé, problèmes ayant un rapport direct avec l'engagement du futur maître dans le milieu scolaire.»

Le comité qui se veut provisoire espère que le projet sera pris en main par les étudiants qui formeront à leur tour un comité pour le choix et la mise en application des activités. Cependant, déjà des «pistes de départ» sont mises en place:

a) **des actions dans le milieu:** le quartier Hochelaga-Maisonneuve est envisagé comme terrain de travail. Les étudiants pourraient participer à la fabrication

de jeux éducatifs, à des journées de collaboration dans les garderies populaires, à la réalisation d'un local de lecture dans le quartier, etc.

b) **une semaine de réflexion:**

- sur les rapports de l'enfant avec son milieu scolaire, familial et de loisirs;
- sur l'enfant d'âge scolaire: la nourriture et le transport.

Afin de discuter de cet avant-projet, une invitation est faite aux étudiants en formation des maîtres, pour une rencontre de deux heures qui aura lieu le mercredi 21 février, dans le hall de l'auditorium du pavillon Lafontaine, entre midi et 14 heures.

H.S.



G. Bourque



P.-Y. Soucy



J. Mascotto



A. Dubuc

Colloque international... [suite de la page 1]

nombre des conférenciers, figurent Lizette Jalbert, Yves Vaillancourt, Paul Bélanger, Anne Légaré, Michel Van Schendel, Charles Alary, Nicole Laurin-Frenette, Jean-Marc Pottier, Stanley B. Ryerson et Michel Freitag. Céline St-Pierre et Jean-Paul Bernard joueront, à certaines séances, le rôle de commentateurs cependant que les principaux responsables du colloque (Pierre-Yves Soucy, Alfred Dubuc, Jacques Mascotto et Gilles Bourque) agiront parfois comme commentateurs, parfois comme présentateurs.

Les deux séances du mercredi 4 avril, journée d'ouverture, seront consacrées aux questions nationales dans les pays d'Europe de l'Ouest. Celles du lendemain aux cas canadien et japonais, acadien et québécois alors que la conférence du soir tenant davantage de la table ronde et s'adressant à un plus vaste public abordera le problème des classes populaires et de la question nationale. Les participants: Jacques Dofny, Tom Nairn et Michel Van Schendel.

Selon M. Mascotto, c'est toutefois durant la dernière

journée, où se poseront les questions théoriques, que les controverses risquent d'éclater. Les communications toucheront tour à tour la notion de nation, la problématique léniniste et marxiste de la question nationale, l'internationalisme, les cultures nationales, les classes sociales et la question nationale. M. Christian Gras (Strasbourg) a accepté de clôturer le colloque.

Etudiants et professeurs de l'UQAM aussi bien que de l'extérieur peuvent s'inscrire au colloque en s'adressant à l'un ou l'autre des départements suivants: science politique (282-4641); sociologie (282-7393) ou histoire (282-7825). Aucun frais d'inscription. Seule une collaboration financière laissée à la discrétion de chaque participant est souhaitée pour la publication ultérieure des Actes du colloque.

La tenue de ce colloque a été rendue possible grâce à l'aide des trois départements concernés, aux subventions du FIR, du gouvernement du Québec et du Conseil des Arts du Canada.

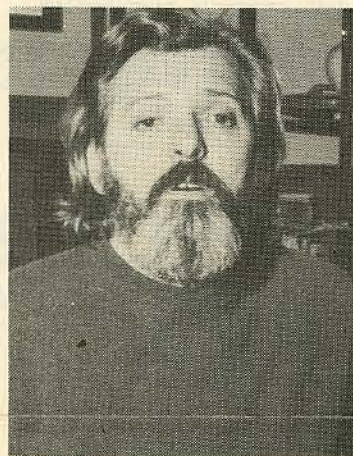
Denise Neveu

Art dramatique: regrouper les enseignants

Dans le but de regrouper les diplômés du module d'art dramatique qui oeuvrent dans le milieu de l'enseignement et, jusqu'à un certain point, pour défendre des vues et des intérêts communs auprès des organismes scolaires et gouvernementaux, un groupe de professeurs et d'étudiants créaient l'an dernier la Ligue des enseignants d'art dramatique.

Les premiers mois ont été surtout consacrés à un travail d'organisation et de consolidation, ainsi que le fait remarquer Claude Sabourin, principal agent de liaison entre l'UQAM et la Ligue. Cependant, depuis quelques temps, des rencontres sont organisées sur des thèmes précis. Et chaque fois, les gens auraient manifesté beaucoup d'intérêt.

La semaine dernière, à l'atelier Brecht du module d'art dramatique, Michel Bergevin, diplômé au bacc. avait été invité à parler de son expérience de l'enseignement de l'art dramatique dans un centre d'accueil pour mésadaptés socio-affectifs. M. Sabourin relate que les 30 personnes présentes — la Ligue comprend 60 membres — ont été surtout



M. Claude Sabourin

intéressées par l'aspect multidisciplinaire, l'approche pédagogique novatrice dans le travail de M. Bergevin.

«Au Centre Marie-Vincent, des spécialistes en arts plastiques, en musique, en éducation physique et en art dramatique joignent leurs connaissances et leurs habiletés en vue de travailler au développement maximum des enfants. Des exercices concertés sont organisés et peuvent servir

ensuite sur une base individuelle ou collective.»

Pour M. Sabourin, la réussite d'un tel projet dans l'enseignement n'est possible qu'avec la participation de spécialistes dûment formés dans leur propre discipline. «L'UQAM, en ce sens, prépare fort bien les étudiants. Ils ont d'abord une solide préparation en théâtre avant d'aborder les matières plus spécifiquement pédagogiques.»

On peut obtenir des renseignements concernant la Ligue en s'adressant à M. Sabourin à la Section Théâtre (282-4673).

H.S.

Pourquoi la maïeutique?

«Pourquoi avoir choisi de coiffer les séminaires LARSI-LARSA (laboratoire de recherche en sciences immobilières et laboratoire de recherche en sciences administratives) du thème philosophique de «la maïeutique»? Eh bien, non seulement les professeurs présentent-ils leurs travaux, mais encore, ils doivent se soumettre à la critique des

collègues. C'est dur, mais c'est salutaire. Et un accouchement, c'est laborieux.» C'est en ces termes que l'organisateur des deux séminaires, M. To Minh Chau, membre du C.A. du LARSI et professeur-chercheur au département d'administration, décrit l'atmosphère de travail au cours de ces séances d'information et de réflexion qui se déroulent jusqu'au début d'avril, le jeudi midi de chaque semaine, à la salle C-2635 du pavillon Philippe.

Faut-il en déduire que seuls les initiés ont droit d'accès au cénacle? Que non, que non! de protester M. To Minh Chau. La conférence de M. Jean-Charles Chébat (UQAM) traitant de famille, décision et styles de communication, attirera des personnes intéressées à la psychologie et à la publicité, le 15 février; ceux et celles que concerne l'économie sociale viendront entendre M. Yaşar Gasha Geyikdagi (Concordia) qui parlera du coût du capital public et du coût du capital privé le 22 février: la socio-technique

et les nouvelles formes d'organisation du travail, par M. Jean-Marie Deporcq (UQAM), le 1er mars, un thème à explorer en fonction de notre société; «les aspects économiques de la ségrégation ethnique du logement à Montréal», par M. Alain Lapointe (UQAM), le 8 mars, pourrait amener des auditeurs des études urbaines comme de sociologie; la philosophie pédagogique des HEC, par M. Pierre Laurin, le 15 mars, ainsi que l'éducation professionnelle en comptabilité, par un groupe de professeurs de l'UQAM, le 12 mars, touchent à la pédagogie de l'enseignement professoral à l'université; l'hétérogénéité de la pensée managériale québécoise, sujet qu'abordera Madame Danielle Desbiens (UQAM), le 29 mars, intéressera les gens de psychologie industrielle, tandis que le secteur des relations humaines sera bien servi par M. Guy Robert (UQAM) qui discutera des problèmes de mesure du pouvoir personnel, le 5 avril.

C.A.

Au feu! Le Read flambe!

Fausse alerte. Simple exercice d'évacuation du pavillon. Mais le premier organisé et encadré par le service de protection publique de l'UQAM. Ce jour-là tout le monde, prévenu par le bulletin quotidien, sait en faisant semblant de ne pas savoir, qu'à un instant précis — mais lequel? — l'alarme d'incendie va déclencher le branle-bas général du haut vers le bas, du 10e au rez-de-chaussée de tous les occupants du Read. Il est 15 h 26... Dehors, temps gris et cru. Dans le hall d'entrée, une musiquette feutrée de salle d'attente, des tablées habituelles de livres et revues, un va-et-vient insouciant (en apparence), des corridors aux ascenseurs. 15 h 35... Le personnel de protection est déployé discrètement aux points stratégiques du pavillon. Mission: indiquer les escaliers aux gens et observer. 15 h 42 DZZZZ! Ca y est, c'est parti! En un clin d'oeil, le rez-de-chaussée se métamorphose en station de métro à l'heure de pointe: flux et reflux humains dans toutes les directions. Au hasard des conversations: — «Et qu'est-ce qu'on fait maintenant?» (un imposant monsieur barbu au directeur de la

protection) — «Me semblait que les ascenseurs étaient arrêtés» (un membre de la protection) — «Es-tu à l'assemblée modulaire, jeudi?» (un étudiant) — «C'est dégueulasse, stiel!» (anonyme) — «Ridicule! Ça sonne à tout bout de champ! Des fois sur trois étages seulement. On est au plus 00.05 personnes à descendre. Les escaliers en arrière? Ça sent les oeufs pourris. Les postes d'incendie? On ne porte pas attention. Suite à nos lettres répétées à l'administration, ça c'est amélioré. Mais si le feu prend pour de vrai, on ne sortira pas de cette trappe.» (une employée de soutien militante) — «Qu'est-ce qui arrive aux handicapés?» (une étudiante au directeur de la protection) — «Faut qu'on refasse du ski de fond» (anonyme) — «Qu'ils répètent l'expérience à l'improvisite aux Arts, rien que pour voir...» (une employée). Des grappes d'étudiants se relaxent en grillant une cigarette, d'autres bouquinent. Musiquette en sourdine. On se disperse, chacun regagne ses quartiers, l'exercice est terminé.

«Mes impressions? En cas de conflagration réelle, les gens

vont se comporter de la même façon: au bruit de la sonnette, on sort! Réflexe automatique, conduite adulte! Dans l'ordre et dans le calme», commente, pétillant de satisfaction, le directeur de la protection publique, M. Marcel Saint-Arnaud, qui s'est ému d'apercevoir un Pierre Bourgault dévalant avec placidité les 10 étages du Read au son du timbre d'alarme.

Quelques données à partir des rapports d'étages du personnel de protection: l'évacuation de 400 à 450 personnes dans l'édifice, y compris le sous-sol a pris 12 minutes; 52 personnes ont refusé de quitter les lieux de leur travail et un handicapé n'a pas été transporté, «sans doute parce qu'on savait que c'était un exercice», précise M. Saint-Arnaud. «Il y en aura d'autres supervisés par nous-mêmes et adaptés aux besoins de chacun des pavillons.»

Quelques jours après l'exercice, un soir peu fréquenté, un incendie se déclarait au Read. Vite localisé, vite maîtrisé! Etait-ce un coup d'essai?

C.A.

Philosophie du langage... [suite de la page 1]

bien cette fois qu'il s'adressera en français.

«L'idée générale, c'est de capter la philosophie du langage dans sa plus grande diversité de points de vues. Nous essayons de faire en sorte que la façon dont les contenus sont traités soit accessible au plus grand nombre possible, encore qu'il soit beaucoup moins avéré que le problème traité par Claude Panaccio se pose à tout le monde.»

Ce dernier cycle de conférences prend la relève de la série portant sur la pragmatique du langage. Au cours de l'année

universitaire, le département de philosophie organise une quinzaine de conférences, et il devient une tradition d'assurer un roulement dans les trois profils, savoir l'épistémologie, la philosophie du langage, ainsi que le matérialisme historique. Par ailleurs, de concert avec le département d'études littéraires, la suite du colloque «Discours et Histoire» est en préparation pour le mois de mars. «Tout ceci fait la démonstration que la philosophie est d'une rare vitalité!», souligne M. Latraverse.

C.A.